

Conseils utiles pour l'usage de la cyanamide calcique en pelouses, prairies et pâtures.

Pelouses:

- à partir début mars comme première fumure azotée.
- l'herbe doit être sèche - dans l'après-midi d'un jour ensoleillé.
- aussi après le tondage (l'herbe doit être courte).
- maximum 2,5 kg/are ou 25 g/m².
- mieux est 2 x 2 kg/are avec une intervalle de 2 à 3 semaines.
- épandre régulièrement - de préférence avec un chariot d'épandage.
- très efficace - meilleur produit des essais du H.I.K. (Geel 2008).

Conseil: épandez la moitié de la dose dans le longueur du parcelle et l'autre moitié dans le largeur.

Prairies et pâtures:

- à partir début mars comme première fumure azotée
- l'herbe doit être sèche - dans l'après-midi d'un jour ensoleillé.
- maximum 400 kg PERLKA/ha
- l'ajustage correcte de l'épandeur pour épandre la cyanamide calcique se trouve sur le web site des constructeurs (Amazone, Rauch, Vicon).
- éviter des doublures.
- ne pas épandre de la cyanamide calcique sur une prairie récemment semée, attendre au moins 2 paturages ou fanages.
- contre les mollusques de la douve du foie et d'autres larves parasites des prairies la température du sol doit avoir au moins 10° C ou plus.
- après l'épandage tenir les animaux (bovins, chevaux, ovins) au moins 2 semaines hors de la prairie.



La cyanamide calcique contre les larves de la tipule:

- la cyanamide calcique a une bonne action contre :
les larves de la tipule (Tipula) et les larves de bibion (Phylia)
- dépanadant de la dose les larves mortes sont 80 à 95%.
- l'action contre les vers blanc (larves de l'hanneton) n'est pas prouvée mais on m'a signalé plusieurs fois la bonne action de la cyanamide calcique contre ces vers.